Travail de fin d'études

UE 60

Enseignant(s) responsable de l'UE : Catherine COLLIN
Autres enseignant·e·s de l'UE : Isabelle BAUTHIER, Benoit CAUDRON, Aurélie GIOVINE, Chloé HAESBROECK, kevin IACOBELLIS, Eve JACOBS, Mélissa JANMART, Catherine MEYFROID, Elisa OBRADOVIC, Jonathan SMYERS, Kim VERHEGGEN

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	NPU33AIPCITFE2
Nombre de crédits ECTS	15 (facteur de pondération)
Volume horaire	0 h
Période de l'année	Quadrimestre 1 & 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Jodoigne, Chaussée de Tirlemont 79 A, 1370 Jodoigne
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
NP33AIPCITFE2 Travail de fin d'études	0	15	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **RE01.1** ARES. 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- **RE03.2** ARES. 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- **RE04** ARES. 4 Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- **RE04.1** ARES. 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- **RE04.5** ARES. 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- **RE05** ARES. 5 Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- **RE05.4** ARES. 5.4 Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- **RE07** ARES. 7 Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

Autres connaissances ou compétences prérequises

Travail de fin d'études

- Maîtriser de la langue française à l'oral et à l'écrit.

- Disposer d'un vocabulaire relativement étendu.

- Faire preuve de motivation.

- Faire preuve d’intérêt pour les savoirs et compétences en rapport avec le métier d’enseignant.

- Avoir des facultés de synthèse et d’organisation.

- Maîtriser les processus de pensée : compréhension, comparaison, catégorisation, raisonnement inductif et déductif.

- Faire preuve d’esprit critique dans toutes les étapes du travail (recherche de sources, sélection d’informations, analyse de données...).

- Etre capable de chercher et analyser des références et de recherches bibliographiques.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Travail de fin d’études

Objectifs

- Produire un texte structuré mettant en évidence une démarche menée avec rigueur et à partir de sources fiables : observation, expérimentation, recherche bibliographique. Ce travail doit être lié à la pratique de l’enseignement.

- Rechercher dans la littérature ad hoc plusieurs auteurs ayant des points de vue différents afin d’en faire une étude comparative, une synthèse et ensuite de se positionner en fonction de sa pratique ou de sa propre recherche contextualisée. Il faudra ensuite construire autour de la problématique envisagée un réseau d’informations étayées permettant de mettre en évidence les concepts sous-tendant le travail.

- Produire un texte destiné à mettre en relation l’observation de faits lors de situations d’enseignement ou d’accompagnement psycho-éducatif, la réflexion personnelle, la documentation théorique et la réflexion collective. Il est établi sur une démarche de recherche et s’appuie sur des pratiques éducatives, pédagogiques et didactiques développées dans le cadre des activités professionnelles du futur enseignant. Au fil du développement de cette démarche, la réflexion personnelle est appuyée par un travail d’écriture, de réécriture et sur des lectures croisées.

- Prouver une maîtrise suffisante de la langue française au niveau de l’écriture et au niveau de la communication orale. La lisibilité du travail est fonction de la maîtrise de l’écrit du futur enseignant et la compréhension de son intention de recherche doit émerger de sa communication orale lors de la présentation et de la défense du travail.

-Permettre au futur enseignant d’identifier un problème ou une question concernant les pratiques ou des éléments de la situation dans laquelle il évolue en cours de stage (contenus, méthodes, attitudes et comportements individuels ou collectifs, relations interpersonnelles, activités des élèves,...).

- Analyser un problème ou une question et proposer des pistes de réflexion ou d’action pour dégage des éléments de réponse en se référant à des travaux existants.

- Présenter un dispositif d’observation ou de recueil d’informations en règle générale pour mieux cerner la situation.

- Préparer une modalité d’évaluation de la pratique étudiée en vue d’en mesurer la pertinence.

- Mettre en relation les faits observés et les éléments théoriques apportés par la formation, pour questionner les a priori (les théories implicites spontanées).

Contenu

►15 juin de l'année précédente (ou le lundi qui suit si cette date tombe un w.e.) : Dépôt auprès de la direction de la question concernée par le travail. L’étudiant utilise le formulaire ad hoc et le dépose au secrétariat. Le document est accompagné du nom et de la signature du promoteur proposé. Cette fiche est à remplir en trois exemplaires.

►Affichage de la liste après répartition, à partir de la rentrée. La liste comporte le nom de l’étudiant, le sujet envisagé, le nom du promoteur envisagé.

Les étudiants sont invités à prendre contact avec le promoteur envisagé pour une première concertation avant le 01 octobre.

► Entre le 15 septembre et le 15 octobre : Note écrite de présentation du thème et discussion d'une problématique remise par l'étudiant à son promoteur.

►Entre le 1 octobre et le 31 octobre, une réunion de clarification est prévue entre l'étudiant, le promoteur et le lecteur interne en vue d'harmoniser et de clarifier les attentes et les exigences des différentes parties.

► Octobre/ Novembre : Réalisation d'une bibliographie provisoire.

► Fin novembre : Confirmation ou modulation autour du sujet envisagé (en accord avec le promoteur, dépôt du formulaire ad hoc au secrétariat.

► Novembre / décembre : Réalisation de la bibliographie détaillée et développement du cadre théorique.

►Janvier / février : Remise du cadre théorique au promoteur et développement d'une méthodologie de recherche et du projet d'application dans les contextes scolaires et institutionnels.

►Mars / avril : Rédaction avancée du travail : récolte et présentation des données ; analyses et conclusions.

► Envoi d'une page de couverture du TFE au secrétariat. Le dépôt confirme le titre du TFE.

►Fin mai : Lecture achevée avant impression par le promoteur et le lecteur.

N.B. : le caractère inacceptable du document peut être souligné par le promoteur pour lacunes graves (ex. insuffisance de contenu, de la maîtrise de la langue, ...) Il entraîne la non -recevabilité du travail et le report en deuxième session.

►Mai/juin 2025 et suivant l'horaire du secrétariat : dépôt du TFE sous format papier en 2 exemplaires au secrétariat de la section pour le promoteur et le lecteur. L'étudiant déposera également une version PDF ou Word du TFE sur le campus numérique dans la rubrique prévue à cet effet. Le travail sera soumis à une analyse par le logiciel Turnitin.

► Juin (suivant l'horaire affiché et communiqué par mail aux étudiants): défense orale du TFE. Si l'école est fermée pendant la session, la défense orale aura lieu en vidéoconférence par Teams.

► Premier jour de la seconde session : Les conditions de dépôt sont identiques que pour la première session.

►Défense orale du TFE (suivant l'horaire affiché de la deuxième session). Si l'école est fermée pendant la session, la défense orale aura lieu en vidéoconférence par Teams.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Travail de fin d'études

Travail de recherche individuel ou en binôme.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Travail de fin d'études

À l'issue de l'UE 60 "Travail de fin d'études", l'étudiant est capable de :

- réaliser une production écrite personnelle originale par laquelle l'étudiant en fin de formation utilise ses acquis dans le cadre particulier du sujet qu'il a choisi de développer et de la recherche qu'il mène à ce propos ;

- défendre oralement ce travail.

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Travail de fin d'études : Lecolier F., Defosse V. (2020-2021). Note introductive à la réalisation du TFE : aspects méthodologiques. Jodoigne : HELdB. (publié sur le campus numérique)	sur le campus numérique	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Juin

Ensemble de l'UE

Travaux durant la session	50 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : —
Examen oral	50 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : —

Le dépôt du TFE en version papier est obligatoire pour que la présentation orale puisse être organisée. Cela signifie que les 2 modalités doivent être présentées par l'étudiant.e pour que l'UE soit évaluée.

Si le travail écrit contient 10 erreurs orthographiques ou plus, la note de 0 / 20 sera attribuée pour l'UE.

L'usage de **l'intelligence artificielle** est autorisé uniquement dans les conditions suivantes :

- Les textes générés par l'IA ne représentent **pas plus de 20% du travail** ET ont été **remaniés et reformulés** par les étudiant·es pour répondre aux exigences de la grille d'évaluation ;
- Les textes ainsi obtenus sont **mis en évidence** dans le travail et signalés par une note de bas de page ;
- **Le(s) prompt(s)** servant à générer le ou les contenus sont fournis en annexe au travail ;
- Le type d'IA et le nom du logiciel sont également spécifiés en note de bas de page.

Tous les travaux seront automatiquement soumis au logiciel anti-plagiat. En cas de **plagiat**, la note de zéro sera attribuée au travail de fin d'études.

Août			
Ensemble de l'UE			
Travaux durant la session	50 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : —
Examen oral	50 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : —

Le dépôt du TFE en version papier est obligatoire pour que la présentation orale puisse être organisée. Cela signifie que les 2 modalités doivent être présentées par l'étudiant.e pour que l'UE soit évaluée.

Si le travail écrit contient 10 erreurs orthographiques ou plus, la note de 0 / 20 sera attribuée pour l'UE.

L'usage de **l'intelligence artificielle** est autorisé uniquement dans les conditions suivantes :

- Les textes générés par l'IA ne représentent **pas plus de 20% du travail** ET ont été **remaniés et reformulés** par les étudiant·es pour répondre aux exigences de la grille d'évaluation ;
- Les textes ainsi obtenus sont **mis en évidence** dans le travail et signalés par une note de bas de page ;
- **Le(s) prompt(s)** servant à générer le ou les contenus sont fournis en annexe au travail ;
- Le type d'IA et le nom du logiciel sont également spécifiés en note de bas de page.

Tous les travaux seront automatiquement soumis au logiciel anti-plagiat. En cas de **plagiat**, la note de zéro sera attribuée au travail de fin d'études.